

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

1

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 JANVIER 2015

Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 27 janvier 2015 à 21 heures, à la salle Flore laurentienne située au siège social de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est à Longueuil.

COMMISSAIRES:

Mesdames Diane Fournier, Denise Girard, Carole Lavallée et Catherine Pelletier

Messieurs Michel Gervais, Benoît Laganière, Serge Mainville, David Miljour et Alain Riendeau

Formant quorum sous la présidence de Mme Carole Lavallée.

COMMISSAIRE REPRÉSENTANT LES PARENTS:

Madame Valérie St-Laurent

EST ÉGALEMENT PRÉSENT :

M. Bruno Marcoux, commissaire-parent

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Raynald Thibeault, directeur général
M. Anthony Bellini, directeur général adjoint
Mme Sylvie Caron, directrice générale adjointe
M. Daniel Tremblay, directeur général adjoint
Me Marylène Drouin, directrice du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications
M. Éric Lafrance, directeur du Service des ressources matérielles

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La présidente, Mme Carole Lavallée, déclare la séance ouverte.
Il est 22 h 26.

19-CC-2014-2015

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par M. Serge Mainville :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

2

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 JANVIER 2015

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal :
 - 3.1 Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 novembre 2014
 - 3.2 Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 novembre 2014 et ajournée au 9 décembre 2014
4. Questions orales du public
5. Affaires de la Direction générale
6. Affaires du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications
7. Affaires du Service des ressources éducatives
8. Affaires du Service des ressources humaines
9. Affaires du Service de l'organisation et du transport scolaire
10. Affaires du Service des ressources financières
11. Affaires du Service des ressources matérielles
 - 11.1 École de Normandie – réfection de la chaufferie
 - 11.2 École Marie-Victorin (Longueuil) / Marie-Victorin-du-Jardin – réfection de la chaufferie et centralisation des contrôles
 - 11.3 École Saint-Jean-Baptiste – réfection de la chaufferie, contrôles des salles de ventilation et de pompage
 - 11.4 Octroi de contrat – caractérisation de l'enveloppe intérieure des bâtisses de la Commission scolaire
 - 11.5 Octroi de contrat – entretien des tours de refroidissement à l'eau et prévention de la légionellose
12. Affaires du Service des technologies de l'information
13. Affaires du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes
14. Autres points
 - 14.1 Dépenses de la présidence du Conseil – autorisation
15. Questions orales du public
16. Parole aux commissaires
17. Ajournement ou clôture de la séance

20-CE-2014-2015

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
25 NOVEMBRE 2014**

IL EST PROPOSÉ par Mme Denise Girard que le procès-verbal de la séance ordinaire du 25 novembre 2014 soit adopté avec dispense de lecture.

Adoptée à l'unanimité

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

3

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 JANVIER 2015

21-CC-2014-2015

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
25 NOVEMBRE 2014 ET AJOURNÉE AU 9 DÉCEMBRE 2014**

IL EST PROPOSÉ par Mme Denise Girard que le procès-verbal de la séance ordinaire du 25 novembre 2014 et ajournée au 9 décembre 2014 soit adopté avec dispense de lecture.

Adoptée à l'unanimité

QUESTIONS ORALES DU PUBLIC

Aucune personne n'a pris la parole.

22-CE-2014-2015

ÉCOLE DE NORMANDIE – RÉFECTION DE LA CHAUFFERIE

CONSIDÉRANT que dix (10) entrepreneurs se sont procuré le cahier de charges;

CONSIDÉRANT que cinq (5) entrepreneurs ont déposé une soumission;

CONSIDÉRANT la recommandation du professionnel mandaté du Service des ressources matérielles d'octroyer le contrat à l'entrepreneur « 9106-4154 Québec inc. / L'Heureux Mongeau, J.C. Lauzon »;

IL EST PROPOSÉ par M. Michel Gervais :

1° **QUE** le contrat pour l'appel d'offres 014-014-43439 – de Normandie – réfection de la chaufferie, soit accordé à l'entrepreneur « 9106-4154 Québec inc. / L'Heureux Mongeau, J.C. Lauzon » pour un montant total de 123 900,00 \$ avant taxes, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 16 janvier 2015 déposé par le Service des ressources matérielles;

2° **QUE** la direction du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée à l'unanimité

23-CE-2014-2015

**ÉCOLE MARIE-VICTORIN (LONGUEUIL) / MARIE-VICTORIN-DU-JARDIN
– RÉFECTION DE LA CHAUFFERIE ET CENTRALISATION DES
CONTRÔLES**

CONSIDÉRANT que quatorze (14) entrepreneurs se sont procuré le cahier de charges;

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

4

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 JANVIER 2015

CONSIDÉRANT que six (6) entrepreneurs ont déposé une soumission;

CONSIDÉRANT la recommandation du professionnel mandaté du Service des ressources matérielles d'octroyer le contrat à l'entrepreneur « 9106-4154 Québec inc. / L'Heureux Mongeau, J. C. Lauzon »;

IL EST PROPOSÉ par M. Serge Mainville :

1° **QUE** le contrat pour l'appel d'offres 040-040-43445 – Marie-Victorin-du-Jardin – réfection de la chaufferie et centralisation des contrôles, soit accordé à l'entrepreneur « 9106-4154 Québec inc. / L'Heureux Mongeau J. C. Lauzon » pour un montant total de 114 100,00 \$ avant taxes, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 16 janvier 2015 déposé par le Service des ressources matérielles;

2° **QUE** la direction du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée à l'unanimité

24-CE-2014-2015

**ÉCOLE SAINT-JEAN-BAPTISTE – RÉFECTION DE LA CHAUFFERIE,
CONTRÔLES DES SALLES DE VENTILATION ET DE POMPAGE**

CONSIDÉRANT que quatorze (14) entrepreneurs se sont procuré le cahier de charges;

CONSIDÉRANT que neuf (9) entrepreneurs ont déposé une soumission;

CONSIDÉRANT la recommandation du professionnel mandaté du Service des ressources matérielles d'octroyer le contrat à l'entrepreneur « Le groupe Centco inc. »;

IL EST PROPOSÉ par M. Benoît Laganière :

1° **QUE** le contrat pour l'appel d'offres 087-287-43452 – Saint-Jean-Baptiste – réfection de la chaufferie, contrôles des salles de ventilation et de pompage, soit accordé à l'entrepreneur « Le groupe Centco inc. » pour un montant total de 312 250,00 \$ avant taxes, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 15 janvier 2015 déposé par le Service des ressources matérielles;

2° **QUE** la direction du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée à l'unanimité

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

5

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 JANVIER 2015

**OCTROI DE CONTRAT – CARACTÉRISATION DE L'ENVELOPPE
INTÉRIEURE DES BÂTISSSES DE LA COMMISSION SCOLAIRE (POUR
AJOURNEMENT)**

Ce point est reporté.

25-CE-2014-2015

**OCTROI DE CONTRAT – ENTRETIEN DES TOURS DE REFROIDIS-
SEMENT À L'EAU ET PRÉVENTION DE LA LÉGIONELLOSE**

CONSIDÉRANT le *Règlement modifiant le Code de sécurité de la Régie du bâtiment du Québec* (RBQ) en vigueur depuis le 12 juillet 2014, obligeant les propriétaires de tours de refroidissement à l'eau à mettre en vigueur un programme d'entretien visant à minimiser le risque associé au développement de bactéries dans ce type d'installations, notamment la bactérie causant la légionellose;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire est propriétaire de cinq (5) tours de refroidissement à l'eau situées dans les établissements suivants : Antoine-Brossard, Jacques-Rousseau, Monseigneur-A.-M.-Parent (2 tours) et le centre administratif;

CONSIDÉRANT que la prestation de services relatifs à l'entretien de tours de refroidissement à l'eau et à la prévention de la légionellose nécessite une expertise spécifique disponible seulement à l'externe;

CONSIDÉRANT que le Service des ressources matérielles a procédé à une démarche d'appel d'offres public dans le but d'établir un contrat pour des services d'entretien de tours de refroidissement à l'eau et de prévention de la légionellose;

CONSIDÉRANT que onze (11) prestataires de services se sont procuré le cahier de charges;

CONSIDÉRANT qu'un (1) prestataire de services a déposé une soumission;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources matérielles à la suite de l'analyse de la soumission reçue;

CONSIDÉRANT que la Direction générale a autorisé la poursuite du processus d'appel d'offres avec ce prestataire de services, conformément à l'article 13.2 du *Règlement de délégation de fonctions et de pouvoirs* de la Commission scolaire;

IL EST PROPOSÉ par M. Alain Riendeau :

1° **QUE** le contrat relatif à l'entretien des tours de refroidissement à l'eau de la Commission scolaire et à la prévention de la légionellose soit accordé au prestataire de services « Solumech inc. », pour un montant de 126 00,00 \$ avant taxes, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 31 octobre 2014 déposé par le Service des ressources matérielles;

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

6

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 JANVIER 2015

2° **QUE** ce contrat soit d'une durée de deux (2) ans et dix (10) mois, soit du 1^{er} février 2015 au 30 novembre 2017;

3° **QUE** la direction du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée à l'unanimité

AUTRES POINTS

26-CE-2014-2015

DÉPENSES DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL – AUTORISATION

CONSIDÉRANT que l'article 4.1 de la *Politique de frais de déplacement et de voyage* adoptée par le Conseil des commissaires prévoit que les dépenses de la présidente du conseil sont autorisées par le comité exécutif;

IL EST PROPOSÉ par M. Michel Gervais :

D'AUTORISER les dépenses de la présidente au montant de 930,67 \$, pour la période du 10 novembre 2014 au 15 janvier 2015.

Adoptée à l'unanimité

QUESTIONS ORALES DU PUBLIC

Aucune personne n'a pris la parole.

PAROLE AUX COMMISSAIRES

Aucun commissaire n'a pris la parole.

27-CE-2014-2015

AJOURNEMENT OU CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par Mme Carole Lavallée :

QUE la séance soit ajournée au mardi 10 février 2015 à 20 h 15 à la salle Flore laurentienne.

Adoptée à l'unanimité

La présente séance se termine à 22 h 42.

Présidente

Secrétaire générale